

Visite de la députée Anissa Khedher et allocution devant l'Assemblée Nationale

En début d'année, l'EAJE Clair de Lune du Vinatier a reçu la visite de la députée du Rhône Anissa Khedher ainsi que des représentants de la Caisse d'allocations familiales (CAF) Sandrine Roulet, Nathalie Cornu et Jean-Pascal Tortonese. Le 25 mai dernier, la députée a également présenté devant l'Assemblée Nationale certains souhaits par rapport aux crèches hospitalières.

Lundi 10 février : visite de la crèche Clair de Lune

Tout d'abord, les participants ont tenu à faire une visite des différentes unités de la crèche et de ses 4 vastes jardins arborés, l'occasion pour eux de rencontrer et saluer les enfants et les personnels, spécialistes de la Petite Enfance. Durant cette découverte, la responsable de la crèche Pascale Tournadre a présenté l'ensemble des travaux réalisés ces dernières années et pour lesquels la CAF du Rhône a apporté une contribution importante : réfection de l'ensemble des vitrages, climatisation de tous les locaux d'accueil des enfants, sécurisation des accès ou équipement informatique. Tous, ont reconnu la convivialité des lieux.

La visite s'est clôturée par un temps d'échanges en salle de réunion au cours duquel lequel Pascale Tournadre a présenté les disparités existantes dans la gestion financière des établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) : **« la gestion financière d'EAJE spécifique comme La crèche Clair de Lune est clairement plus couteuse que celle d'un établissement accueillant des enfants sur des horaires réguliers sur une amplitude classique ».**

En effet, afin de proposer un mode de garde adapté aux agents du Vinatier travaillant en horaires élargis et variables, Clair de Lune accueille les enfants du lundi au dimanche, sur une grande amplitude d'ouverture de 16 heures.

Dans un souci constant d'amélioration et de maintien de ce service spécifique pour les parents professionnels de santé, Pascale Tournadre a rappelé les démarches réalisées auprès de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF). Un collectif de 10 Directeurs de ressources humaines et de Responsables de crèches hospitalières ont adressé en 2018



et 2019 un courrier et des témoignages de parents afin de pointer les spécificités offertes sur ce type d'établissement. Malheureusement, cette demande est restée sans réponse de la part de la CNAF.

Bien conscient des difficultés exprimées, Jean Pascal Tortonese a déclaré « **qu'actuellement chaque CAF alloue des budgets variables à ses EAJE sans prendre particulièrement en compte la spécificité décrite des crèches hospitalières** ».

A son tour, Anissa Khedher a fait part de son soutien pour la crèche Clair de Lune « **Je demeure très concernée par l'environnement dans lequel évoluent les soignants, je suis convaincue que ces crèches hospitalières méritent d'être soutenues, encouragées et développées et que leur place au sein des centres hospitaliers doit être pérennisée** ». La députée a également indiqué appuyer la demande faite auprès des représentants de la CNAF.



Enfin, le directeur de la DRH Nicolas Wittmann a insisté sur le fait que la Direction du Centre Hospitalier Le Vinatier comptait véritablement poursuivre son engagement au service de ses collaborateurs en maintenant complètement l'offre d'accueil telle qu'elle existe actuellement.

Allocution devant l'Assemblée Nationale le 25 mai

Anissa Khedher s'est récemment exprimée, le 25 mai dernier, devant l'Assemblée Nationale pour sensibiliser les autres parlementaires au sujet des crèches hospitalières, en mentionnant notre établissement, dans lequel elle a travaillé plusieurs années. **Elle a rappelé les spécificités des crèches hospitalières par rapport aux crèches classiques, et demandé une subvention spécifique et adaptée au Ministère de la Santé par l'intermédiaire de la CNAF.** De nombreux établissements, contrairement au nôtre, ne proposent pas ce type de garde ; la députée a donc interrogé le Ministère sur un développement potentiel de ces structures dans l'ensemble des hôpitaux.



@Anissa_Khedher sur Twitter : « À la suite d'une visite de la crèche du Centre Hospitalier le Vinatier, j'ai interpellé le Ministère de la Santé et des Solidarités sur la nécessité de soutenir les crèches hospitalières qui permettent aux soignants de mieux concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale. »

Retrouvez son allocution [en replay sur le site de l'Assemblée Nationale, ici à 2:58:50](#) 

CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER BP 30039 - 95 BD PINEL 69678 BRON CEDEX